

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

GENERAL INFORMATION & SPECIFIC RULES



CHAMPIONNAT PROVINCIAL SENIOR FÉMININ 2022

2022 SENIOR WOMEN’S PROVINCIAL CHAMPIONSHIP

Curling des Collines

4 – 8 avril 2023 / April 4-8, 2022

1. **INFORMATIONS GÉNÉRALE / GENERAL INFORMATION**

|  |  |
| --- | --- |
| Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les événements sanctionnés par Curling Québec ainsi que la règlementation inscrite dans le Guide des compétiteurs de la Série Élite. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséances pour ce championnat. En cas de contradiction dans l’interprétation d’un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance et la version anglaise des documents CC auront préséance. | Curling Canada’s Rules of Curling for supervised play apply as well as the rules listed in the Elite Series Competitors Guide. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence, and the English version of all Curling Canada documents will take precedence. |
| ***Club hôte***  Curling de Curling de Ville Mont-Royal  5 avenue Montgomery Ville Mont-Royal, QC, H3R 2B2 | ***Host club***  Town of Mount Royal Curling Club  5 Montgomery Avenue Town of Mount Royal, QC, H3R 2B2 |
| ***Arbitre en chef***  À déterminer | ***Head Umpire***  To be determined |
| ***Réunion des équipes :***  Il n’y aura pas de rencontre des équipes avant le début du championnat. Nous prenons pour acquis que toutes les équipes liront ce document au complet et respecteront les règles. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Émile Asselin ou avec l’arbitre en chef. | ***Team Meeting***  There will be no official team meeting before the start of the championship. It is understood that all teams will have read this document in full and will respect the rules as described. Please direct any questions to Émile Asselin or to the head umpire. |
| ***Prix d’esprit sportif Réjean-Paré***  Le prix Réjean-Paré sera remis à un compétiteur qui se démarquera par son esprit sportif, plus particulièrement par le respect des règles du jeu, des officiels et des adversaires tout en demeurant compétitif. Des formulaires de vote seront remis aux équipes par l’arbitre en chef. | ***Réjean-Paré sportsmanship award***  The Réjean-Paré Sportsmanship Award is awarded annually to the player who demonstrates exemplary sportsmanship through their respect of fellow players, officials and the rules of play. Voting forms will be supplied to the teams by the head umpire. |
| ***Formulaire d’entente de participation***  Les équipes doivent signer le formulaire d’entente de participation au championnat et le remettre à l’arbitre en chef avant leur première partie. | ***Participation Agreement Form***  All teams must sign a participation agreement form and return it to the head umpire prior to the start of their first game. |

1. **RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Formule du championnat***  Les équipes sont divisées en deux sections de six (6) équipes et disputent un tournoi à la ronde intra-pool (5 parties) à l’issue duquel les deux (2) meilleures équipes de chaque section se qualifient pour la ronde éliminatoire (système Page à 4 équipes) | ***Championship format***  Teams are divided in two pools of six (6). An intra-section Round Robin is played and the top two (2) teams from each pool will qualify for the championship round (4-team Page playoff system) |
| ***Durée des parties***  Les parties seront de huit (8) bouts et il y aura une pause obligatoire de 5 minutes après le quatrième bout. Toutes les parties prévues dans le cadre du championnat devront obligatoirement être disputées à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après que quatre (4) manches aient été complétées.  S’il y a égalité suite aux manches réglementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de manches supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante et la rotation du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée. | ***Length of games***  All games will be eight (8) ends and there will be a mandatory 5-minute break after the conclusion of the 4th end. All scheduled games must be played. Sanctions will apply to teams who fail to comply with the established schedule. A team may concede at any time after the conclusion of the fourth (4th) end.  If games are tied after the completion of the eight end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are thrown must not be modified. (continue where play left off without bringing stones to the opposite end) |
| ***Zone de garde protégée (ZGP)***  La règle de 5 pierres protégées sera en vigueur tout au long du championnat :   1. Aucune pierre de l’équipe non active immobilisée dans la ZGP ne pourra être sortie du jeu par l’équipe active avant que ne soit lancée la 6e pierre de la manche. Quand une pierre de l’équipe non active (dans la ZGP) est sortie du jeu avant la 6e pierre de la manche, soit directement ou indirectement, la pierre lancée doit être retirée du jeu et on replacera toutes les pierres immobiles déplacées le plus près possible de leur position initiale, sans exception. Toute pierre qui se trouvait antérieurement dans la ZGP, mais qui se trouve à présent dans les cercles, mordeuse sur la ligne de « T » ou derrière cette ligne, peut être retirée à n’importe quel moment. 2. La troisième, la quatrième ou la cinquième pierre lancée dans une manche peut frapper une ou des pierres adverses dans la ZGP et celle-ci peut à son tour frapper une pierre en dehors de la ZGP pourvu que la pierre initiale, dans la ZGP, demeure en jeu. S’il en résulte qu’une pierre adverse dans la ZGP est sortie du jeu, on appliquera la règle12(2). | ***Free guard zone (FGZ)***  The 5-rock rule will be applied throughout the entire championship:   1. Any stationary stone(s) belonging to the opposition located in the FGZ shall not be removed from play by the delivering team prior to the delivery of the 6th stone of the end. When an opposition’s stone(s) that is removed from play from the FGZ prior to the 6th stone of the end, directly or indirectly, without exception, the delivered stone must be removed from play and any other displaced stones replaced as close as possible to its original position. Any stone previously in the FGZ but now located in the rings, biting the tee-line, or behind the tee-line, may be removed at any time. 2. A delivered third, fourth or fifth stone of an end may hit an opposition stone(s) located in the FGZ on to a stone(s) not in the FGZ providing that any opposition stone originally located in the FGZ remains in play. If an opposition’s stone(s) is removed from play, apply Rule12(2)). |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Équipement***  Veuillez svp prendre en note que le moratoire de Curling Canada sur le balayage sera appliqué intégralement. Ainsi, seules les têtes de brosses approuvées par la Fédération Mondiale de Curling seront autorisées durant le championnat. Une équipe prise en défaut avec de l’équipement non conforme perdra automatiquement la partie en cours. | ***Equipment***  Please note that Curling Canada’s sweeping moratorium will be in effect for the entirety of this championship. Therefore, only the World Curling Federation approved broom pads will be accepted. Any team found to be using an illegal broom pad will automatically lose the game in question |
| ***Temps de réflexion***  Le temps de réflexion accordé à chacune des équipes pour compléter huit (8) manches sera de 30 minutes et 4,5 minutes seront accordées pour chaque manche supplémentaire. Un minimum d’une (1) glace sera chronométré à chaque « draw ». | ***Thinking Time***  Thirty (30) minutes of thinking time will be allotted to each team to play an eight (8) -end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end. A minimum of one (1) sheet will be timed per draw. |
| ***Temps morts***  Chaque équipe a droit à deux (2) temps morts par partie et à un (1) temps mort pour chaque bout supplémentaire.  Le chronométreur arrêtera le temps au signal provenant d’un joueur de l’équipe en jeu.  Les temps morts sont d’une durée de 60 secondes (excluant le temps de déplacement de l’entraîneur ou du cinquième joueur).  Du temps additionnel pourra être ajouté à la discrétion de l’arbitre en chef.  L’entraîneur ou le 5e joueur (mais non les deux) peut rencontrer l’équipe à n’importe quel moment lors des 60 secondes du temps mort.  L’entraîneur ou le 5e joueur de l’équipe qui n’appelle pas le temps mort pourra rencontrer les joueurs à l’extrémité vitrine de la piste seulement. | ***Timeouts***  Each team may use two (2) timeouts per game, and one (1) time out for each extra end.  The timer will stop the clock once a player on the ice has signaled that they would like to take a timeout.  Each timeout will last no longer than 60 seconds excluding any displacement time by the coach or 5th player.  Additional time may be added at the head official’s discretion.  The coach or the fifth player (but not both) can join the team on the ice at any time during a timeout.  The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the timeout) must stay at the home end of the ice (window side for most clubs). |
| ***Pratiques pré-compétition***  Il n’y aura pas de pratique officielle avant le début du championnat. | ***Pre-competition practices***  There will be no official practice time scheduled prior to the start of the championship. |
| ***Pratiques d’avant-partie***  Les pratiques d’avant-partie débuteront trente (30) minutes avant l’heure indiquée sur l’horaire officiel. Les deux (2) équipes ont droit à une période d’échauffement sur la piste désignée. Cette période ne doit pas dépasser neuf (9) minutes plus une (1) minute pour le tir de précision. | ***Pre-game practices***  Pre-game practices will begin thirty (30) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have a chance to practice on their assigned sheet. Practice sessions will be a maximum of nine (9) minutes per team, plus one (1) minute to throw the shootout. |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Avantage de la dernière pierre (ronde préliminaire)***  L’avantage de la dernière pierre sera déterminé par un (1) tir de précision effectué lors de la pratique d’avant-partie.  Chaque membre de l’équipe devra effectuer au moins un (1) tir de précision pendant le tournoi à la ronde (5e joueur exclus) et les deux (2) équipes devront déclarer la joueuse qui effectuera le lancer de précision à l’arbitre en chef avant le début de la première pratique.  La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L’équipe lançant les pierres bleues pratiquera en premier et effectuera son tir de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers) dès la fin de sa période d’échauffement. L’équipe lançant les pierres jeunes pratiquera en deuxième lancera donc obligatoirement la rotation antihoraire (out-turn pour droitiers) pour son lancer de précision.  La triangulation sera utilisée pour mesurer une pierre qui s’immobilise sur le bouton. Une distance de 199.6 cm sera accordée à une pierre qui ne touche pas à la maison.  Si aucune équipe n’a pu obtenir l’avantage de la dernière pierre suite au processus décrit précédemment, cet avantage lors du premier bout sera alors déterminé par tirage au sort. | ***Last rock advantage (preliminary round)***  Last rock advantage will be determined by a shootout thrown during the pre-game practice.  Each member of the team must throw at least one (1) shootout during the round robin (5th player excluded). Both teams must advise the official of which player will be throwing the shootout before the start of the first practice.  Rock color is predetermined during round robin play. The team throwing blue stones will practice first and will complete their shootout immediately after the practice using the clockwise rotation (in-turn for right-handed curlers). The team throwing yellowstones will practice second and will complete their shootout using the counter-clockwise rotation (out-turn for right-handed curlers).  Triangulation will be used to measure a stone that covers the button. A distance of 199.6 cm will be given to any stone that does not touch the house.  If there is a tie after both teams have completed their shootout as previously described, the last rock advantage in the first end will be determined by a coin toss. |
| ***Bris d’égalité***  Un maximum d’une (1) ronde de bris pourra être disputé suite à la ronde préliminaire.  L’équipe qui a vaincu l’autre lors de la ronde préliminaire aura le choix de la couleur des pierres ou le choix de la pratique. Les pierres utilisées seront celles des pistes déterminées. Tout comme lors de la ronde préliminaire, un (1) tir de précision servira à déterminer quelle équipe aura l’avantage de la dernière pierre au premier bout. Les parties seront de huit (8) bouts.  Il n’y aura aucun bris d’égalité disputé entre des équipes qui auraient des fiches cumulatives négatives. Les résultats des parties entre les équipes impliquées ainsi que les cumulatifs des tirs de précision seraient alors utilisés pour déterminer la/les équipes qualifiées. Par exemple : Deux (2) équipes ont terminé ex-aequo en 2e position avec des fiches de 2 victoires et 3 défaites. L’équipe qui a vaincu l’autre équipe lors de la ronde préliminaire terminera en 2e position et l’autre équipe sera automatiquement éliminée. S’il y a plus que deux équipes en égalité pour la deuxième position, et les résultats des parties entre les équipes impliquées ne peut pas départager l’égalité, les cumulatifs des tirs de précision (4 meilleurs sur 5) seraient alors utilisés directement pour déterminer les équipes qualifiées | ***Tiebreakers***  A maximum of one (1) round of tiebreaker games may be played after the conclusion of the preliminary round.  The team that defeated the other during the preliminary will have the choice of rock color or practice. The rocks used will be the ones of the identified sheet. As in round-robin play, a shootout will determine which team has the hammer in the first end. The games will be eight (8) ends.  There will be no tiebreaker between teams that have negative cumulative records. The head-to-head record of the implicated teams would determine the rankings. If a clear ranking cannot be established by the head-to-head records, the shootout will be used to establish the ranking. For example: two teams finish tied for 3rd place after the preliminary round with records of 3 wins and 4 losses. The team who beat the other team in the round robin will finish in third 3rd position and the other team will be ranked 4th (and eliminated). If there are more than two teams tied for 3rd place and a clear ranking cannot be established by the head-to-head results, the shootout (best 6 of 7) will determine the ranking of the tied teams. |
| ***Classement des équipes et ronde éliminatoire***  À l’issue de la ronde préliminaire, les équipes seront classées de 1 à 6 à l’intérieur de leur section (A et B) en fonction des critères suivants :   1. Fiche victoires-défaites globale 2. Fiche victoires-défaites entre les équipes impliquées 3. Le cumulatif des tirs de précision. Les quatre (4) meilleurs résultats sur cinq (5) seront comptabilisés   Toutes les équipes toujours à égalité suite à l’application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (tirs de précision).  Les deux (2) meilleures équipes de chaque section (A et B) seront qualifiées pour la ronde éliminatoire (système Page à 4) et seront identifiées comme suit : QA1, QB1, QA2 et QB2  QA2 vs QB2 s’affronteront en quart de finale.  QA1 vs QB1 s’affronteront en demi-finale et le vainqueur sera automatiquement qualifié pour la finale or. Le perdant affrontera en demi-finale le gagnant du match QA2 vs QB2 | ***Team ranking and playoffs***  After the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked from 1 to 6 within their pool as follows:   1. Overall Win-Loss record 2. Win-loss record between only the implicated teams 3. Shootout total – best four (4) of five (5) shootout results will be counted towards the total.   Any teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (shootout)  The top two (2) teams per section will advance to the playoff round (Page-4 format) and will be identified as QA1, QB1, QA2 and QB2.  QA2 and QB2 will play each other in the quarter-final.  QA1 and QB1 will play each other in the semi-final. The winner will advance directly to the final and the losing team will play in the other semi-final game against the winner of QA2 and QB2. |
| ***Choix de la couleur des pierres et avantage de la dernière pierre – Ronde éliminatoire***  Au cours des éliminatoires, l’avantage de la dernière pierre et le choix de la couleur des pierres seront accordés à l’équipe ayant la meilleure fiche victoires-défaites (sauf pour la finale). L’équipe avec l’avantage de la dernière pierre pratiquera en premier.  Si deux (2) équipes ont des fiches victoires-défaites identiques, l ’avantage de la dernière pierre au premier bout sera déterminé par un tir de précision tel que décrit précédemment. Un tirage au sort déterminera quelle équipe pourra choisir entre l’ordre de pratique ou le choix de couleur. L’équipe qui pratiquera en premier devra obligatoirement efffectuer son tir de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers).  Demi-finale  Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : rouges de la glace B) et l’équipe qui a le meilleur classement aura l’occasion de choisir en premier.  Finale  L’équipe ayant gagné le match A1 vs B1 aura le choix de la couleur des pierres et l’avantage de la dernière pierre. Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : rouges de la glace B). | ***Rock selection and last rock advantage (playoffs)***  For the entirety of the playoffs, last rock advantage and the choice of rock colour will be awarded to the team with the best win-loss record (except in the final). The team with last rock (hammer) will practice first.  If both teams have the same win-loss record,last rock advantage will be determined by a draw to the button as previously described. A coin toss will be used to determine which team wild decide practices order or rock colours. The team with first practice will throw their shootout with the clockwise rotation.  Semi-Final  Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: red rocks from sheet B) and the higher ranked team will select first.  Final  The team that won the A1 vs B1 game will have the choice of colour and the last rock advantage in the first end. Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: red rocks from sheet B) |

**ANNEXE A – CODE D’ÉTHIQUE DU PARTICIPANT**

**APPENDIX A – PARTICIPANT’S CODE OF ETHICS**

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un événement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des événements sanctionnés par Curling Québec :

* Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l’extérieur, endommageant ou non la glace.
* Langage abusif : blasphèmes, etc.

**Sanctions**

Les arbitres en chef auront l’obligation d’appliquer les sanctions suivantes:

* Première offense dans un match : avertissement. L’arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse concerné lorsque le bout sera complété.
* Deuxième offense dans un match pour un même joueur : expulsion; tel que stipulé dans la règlementation officielle de Curling Canada, le ou la joueuse expulsé(e) ne peut pas être remplacé(e) (Règle 21-8) et l’équipe doit terminer la partie avec trois joueurs.
* Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l’événement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

**ANNEXE B – CODE D’ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L’UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX**

Sans aucun doute, la situation a changé en ce qui concerne la façon dont les médias, les fans et les joueurs interagissent et il est reconnu que les diverses formes de médias sociaux représentent une occasion précieuse pour la communication. Les concurrents sont encouragés à adopter ces médias sociaux, car ils présentent des pistes pour promouvoir le curling ainsi que leurs équipes. Mais il doit y avoir certaines responsabilités rattachées à l'utilisation de ces médias sociaux, en particulier lorsque les concurrents participent à des événements provinciaux, nationaux et championnats du monde lorsque la visibilité est à son comble.

Ceci étant dit, voici quelques conseils :

• Être conscient du fait que, comme les athlètes de haut niveau, les compétiteurs sont à l'honneur et ils représentent toujours non seulement eux-mêmes, mais leurs équipes, leurs coéquipiers, leur famille et Curling Québec comme participants à un championnat majeur. Il n'y a pas d'interrupteur marche-arrêt quand il s'agit de cette responsabilité.

• Il n'y a pas de "sous le couvert de l'anonymat" en matière de communication via les médias sociaux. Il est illégal d’usurper l’identité d’une autre personne. Frapper le bouton « retour » sur un Tweet, et vous faites partie du dossier public, le message peut être distribué à des milliers de personnes en seulement quelques secondes. Évitez d'utiliser les médias sociaux lorsque vous êtes en colère ou en consommant de l'alcool. Aussi, lors des événements, on recommande d'éviter de lire les réponses de Twitter ou les messages sur Facebook adressés à votre équipe. C'est une réalité qu'il y aura des opposants qui prennent plaisir à dénigrer des compétiteurs ou leurs coéquipiers. Leur répondre ne sert à rien. Les éviter est la meilleure chose à faire. Idéalement, ayez quelqu'un de l'extérieur qui filtre les réponses pour empêcher que les messages négatifs vous parviennent.

• Soyez bien astucieux quant au contenu d'un message. Il n'y a jamais rien de mal à prendre la voie rapide quand il s'agit de débattre des événements, des officiels ou des adversaires. Les compétiteurs aident leur sport et leur équipe en présentant une image positive et respectueuse à ceux qui lisent votre message. Remercier ses fans et louer ses coéquipiers et ses adversaires sont de bons moyens de faire cela.

• Les compétiteurs n'aident pas le sport et causent du tort à leurs coéquipiers en envoyant des messages négatifs ou en partageant/relayant des messages négatifs d'autres personnes. Ceux-là peuvent contenir des critiques de leurs adversaires, coéquipiers, officiels, événements, commanditaires, installations et des conditions de jeu ou des insultes sexistes, racistes ou homophobes. Il s'agit d'une consigne pour toute l'année, mais sachez que si cela se produit au cours d'un championnat provincial, national, mondial ou tout autre événement sous la juridiction de l'Association canadienne de Curling ou de Curling Québec, les compétiteurs peuvent et seront passibles d'une amende et/ou d’une suspension pour tout ce que Curling Canada ou Curling Québec considère préjudiciable au curling.

• Au cours des épreuves de qualification ou de championnat, les compétiteurs devraient être conscients des commanditaires. On doit se rappeler que les partenariats de Curling Québec avec Brosses Performance, PCW, Kruger inc., Jet Ice et ceux de Curling Canada telles que Tim Hortons, Kruger inc., New Holland, Ford du Canada, World Financial Group et Capital One, pour n'en nommer que quelques-uns, sont responsables du succès de nos événements. Curling Québec et Curling Canada demandent aux compétiteurs de respecter ces partenariats: A) en n'envoyant pas de messages qui sembleraient critiquer les commanditaires et B) en envoyant des messages qui mettent en valeur les compétiteurs de nos partenaires. Cela s'applique spécifiquement au cours des championnats. On reconnaît que certaines équipes ont des partenariats avec des commanditaires rivaux. Le fait est qu'il y a plus de 340 jours dans une année pour faire l'éloge des parrains de l'équipe; on insiste que durant l'événement lui-même, on s'en abstienne par respect pour nos partenaires qui rendent possible la tenue des événements majeurs.

• Pendant les championnats, par respect pour l'intégrité du jeu, il sera interdit aux joueurs, aux entraîneurs et aux remplaçants sur l'aire de jeu d'utiliser toute forme de médias sociaux 15 minutes avant jusqu'à la fin des matchs. Les équipes peuvent, toutefois, nommer quelqu'un assis dans les estrades ou regardant la télévision pour envoyer des messages via les médias sociaux pourvu qu'il n'y ait aucun contact direct avec les joueurs, l'entraîneur ou le remplaçant sur l'aire de jeu.

**ANNEXE C – ENTENTE DE PARTICIPATION**

**Personne contact de l’équipe : Nom\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ # cellulaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m’engage à respecter toutes les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire tel qu’établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j’ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l’Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l’éthique dans le sport (CCES) qui exigent d’éviter de consommer des substances interdites. S’il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l’Association ou toute autre personne ayant l’autorité de le faire.

4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :

* Photographient ;
* Enregistrent des vidéos ;
* Filment ; et/ou
* Enregistrent ma voix ; et suite à
* Montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, ﬁlms, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n’importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l’événement.

5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l’événement, je consens à :

* Être interviewé pendant l’événement et
* Porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J’accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Signé le | (Jour) |  | (Mois) |  | (Année) |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Équipe |  |  |  |
|  | Lettres moulées | Signature | Courriel |
| Capt |  |  |  |
| 3e |  |  |  |
| 2e |  |  |  |
| 1er |  |  |  |
| 5e |  |  |  |
| Ent. |  |  |  |

OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l’équipe et l’entraîneur si applicable)
2. remettre à l’arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.